DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
MANIGOD

REGLEMENT GRAPHIQUE

Station

Certifié conforme par le Maire, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal, en date du 11 décembre 2019 approuvant le PLU de Manigod.

Le Maire,
Bruno SONNIER

PIECE N° 3	PROCEDURES			
	ELABORATION : Approuvée le 11 décembre 2019			
	REVISIONS	MODIFICATIONS	REVISIONS SIMPLIFIEES	MISES A JOUR
ECHELLE 1/3500	N°1 Approuvée le :	N°1 Approuvée le :	N°1 Approuvée le :	N°1
	N°2 Approuvée le :	N°2 Approuvée le :	N°2 Approuvée le :	N°2
	N°3 Approuvée le :	N°3 Approuvée le :	N°3 Approuvée le :	N°3
	N°4 Approuvée le :	N°4 Approuvée le :	N°4 Approuvée le :	N°4

CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI à titre indicatif
Au cœur du lieu urbanisme & architecture Gabrielle Weisé architecte DPLG-urbaniste	TECTA Parc d'activités de la Caille 74350 Allonzier-la-Caille Tél : 04.50.08.04.20	Diffusion R.G.D. 73-74 Cadastre 2015	Juillet 2016 Novembre 2017 Septembre 2019 Novembre 2019

Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite Suivi par NB - Fichier QGIS : 2014 045 PLU /Manigod-PLU3500 le 25.11.2019

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°		DESIGNATION DES OPERATIONS	Bénéficiaire	Surface (Ca) ou linéaire (ml)
1		Régularisation / Sécurisation VC n°7 des Pythières	Commune	382 ca
2		Régularisation / Sécurisation VC n°18 Villard-Dessous	Commune	1069 ca
3		Régularisation / Sécurisation VC n°19 Crêt des Vy	Commune	3639 ca
4		Régularisation / Sécurisation VC n°13 Chalmont	Commune	15469 ca
5	Proveyroz	Aire d'implantation d'installations nécessaires au service public / Arrêt car	Commune	244 ca
6		Régularisation / Sécurisation VC n°14 La Grange	Commune	178 ca
7		Régularisation / Sécurisation VC n°14 La Chapelle Dessous à la Grange	Commune	10433 ca
8		Régularisation / Sécurisation VC n°14 La Chapelle Dessous	Commune	27 ca
9	Village	Création d'une liaison piétonne de la poste à la salle des fêtes	Commune	793 ca
10	Les Bréviaires	Réalisation et aménagement en sens unique de la voie de desserte interne à la zone	CCVT	879 ca
11	Village	Réaménagement et sécurisation du carrefour du parking école / accès à la zone 1AUv6 depuis la RD et de la voie complémentaire entre la Route de l'Aiguille et RD16	Commune	3294 ca
12		Régularisation / Sécurisation piétons le long RD au Village	Commune	937 ca
13	Village	Réalisation équipement public et de stationnement	Commune	807 ca
14		Régularisation / Sécurisation VC n°1 du village au Coriaz (7 m de plateforme	Commune	4748 ca
15		Régularisation / Sécurisation du carrefour et création d'un nouveau pont véhicules et affectation du pont existant pour les piétons – Les Choseaux	Commune	6458 ca
16		Régularisation / Sécurisation VC n°10 Les Murailles	Commune	541 ca
17		Régularisation / Sécurisation de la route de la Mandellerie	Commune	489 ca
18	La Mandellerie	Aire d'implantation d'installations nécessaires au service public à l'amont de la Mandellerie / Aire de tri sélectif	Commune	465 ca
19	Le Péroset	Accès au réservoir de Péroset	Commune	370 ca
20		Régularisation / Sécurisation VC n°9 de La Chavonne à Gémillon	Commune	1720 ca
21		Régularisation / Sécurisation VC n°9 Le Grand Pré	Commune	167 ca
22		Régularisation / Sécurisation VC n°20 du Pré à l'Ours	Commune	3604 ca
23		Régularisation / Sécurisation VC n°4 Sous le Rocher	Commune	291 ca
24	La Croix-Fry	Aménagement stationnement / dévoiement de la RD 16 / cheminement piéton	Commune	5850 ca
25	La Croix-Fry	Elargissement de la Route de Beauregard / Pérennisation accès hivernal aux scooters / Aménagement aire de stockage des grumes aux Maisons des Bois	Commune	3751 ca
26	La Croix-Fry	Régularisation VC Chemin de Beauregard La Croix-Fry / Aménagement stationnement	Commune	767 ca
27		Régularisation de l'emprise RD entre le col de la Croix fry et le col de Merdassier	Département	19336 ca
28	Merdassier	Sécurisation de l'accès à la station de Merdassier / Espace public de stationnement	Commune	7920 ca
29		Régularisation / Sécurisation de la voie d'accès au lotissement de l'Etale Merdassier	Commune	260 ca
30	Merdassier	Création d'un cheminement piéton dans le lotissement de l'Etale	Commune	710 ca
31	Merdassier	Equipement public à Merdassier	Commune	2459 ca
32	Parchet	Aire de stockage des grumes à Comburce / Aménagement parking du Parchet / Sécurisation chemin d'accès à la Combe de la Blonière	Commune	595 ca
33		Régularisation / Sécurisation VC n°5 de Comburce	Commune	5014 ca
34		Régularisation / Sécurisation du chemin rural du Laité	Commune	607 ca
35		Régularisation / Sécurisation du virage de Tournance	Commune	138 ca
36		Régularisation du chemin rural du Chemin de la Vignière / Crêt des Mouilles	Commune	737 ca
37		Régularisation / Sécurisation VC n°1 de la Gutary à Sous l'Aiguille	Commune	13438 ca
38	Torchon	Régularisation / Sécurisation VC n°15 du Torchon / Aménagement stationnement pour randonneurs	Commune	22870 ca
39		Régularisation / Sécurisation VC n°8 de Praz Riand au Plan des Berthats	Commune	2723 ca
40		Régularisation / Sécurisation VC Plan des Berthats aux Seiteries	Commune	217 ca
41		Régularisation / Sécurisation VC n°2 de Praz Riand au Four	Commune	184 ca
42	Les Murailles	Accès au four banal du hameau des Murailles / Acquisition Four bana	Commune	110 ca
43	La Croix-Fry	Aménagement stationnement / Aménagement voirie	Commune	1178 ca
44	Village	Aménagement de l'entrée principale du village / équipement public de stationnement à l'aval RD16 / élargissement VC (5m de plateforme)	Commune	4645 ca
45	Village	Acquisition Maison du Patrimoine et Salle des Fêtes	Commune	1792 ca
46	Village	Aménagement abords de la Poste dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment	Commune	540 ca
47	Village	Aménagement liaison piétonne sous le Four	Commune	48 ca
48	La Croix-Fry	Accès chemin du chalet du ski de fond / Extension Chalet du ski de fond	Commune	508 ca
49	Les Gorges	Aire de retournement chasse neige	Commune	51 ca
50	Maisonneuve	Plateforme forestière stockage des grumes	Commune	360 ca
51	Villard-Dessous	Aménagement / Sécurisation Arrêt du car	Commune	100 ca
52	Chenavray	Abris bus	Commune	62 ca
53	Merdassier	Aire de retournement navette et bus / Espace public de stationnement	Commune	4478 ca
54	Froide Pierre	Installation Exploitation Agricole / CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) / Equipement public de type méthanisation / Secteur de stockage de matériaux inertes	Commune /CCVT	12142 ca
55	Village	Aménagement voie complémentaire entre RD16 à l'entrée du village depuis Thônes, et la Route de la Grange au niveau de Sous la Cour	Commune	4355 ca
56	Village	Aménagement voie complémentaire entre la Route de l'Aiguille, au niveau de Sous-Villard, et de la RD1 au niveau de l'école	Commune	5461 ca
57	Merdassier	Réalisation d'une retenue colinaire pour neige de culture à la Tête de Merdassier	Commune	25652 ca
58	Village	Aménagement d'un sentier piéton entre la RD et l'école	Commune	110 ca
59	Village	Elargissement voirie d'accès au secteur du Crêt / aménagement stationnement	Commune	329 ca
60	Village	Aménagement de jardins partagés / vergers / espaces verts / promenades / sentiers piétonniers	Commune	2567 ca
61	Station	Entre Croix-Fry et Merdassier I Déplacement du sentier piétons	Commune	274 ca
62	La Croix-Fry	La Croix-Fry I Aménagement stationnement le long de la RD / Aménagement arrêt de bus / cheminement piétons / Dévoiement RD16	Commune	5805 ca
63	La Croix-Fry	Aménagement places bus / stationnement	Commune	4784 ca
64	La Croix-Fry	Aménagement RD16 arrêt de bus / stationnement	Commune	450 ca
65	La Croix-Fry	Aménagement entrée et sortie du tunnel skieurs sous RD16	Commune	1283 ca
66	La Croix-Fry	Aménagement stationnements / réalisation d'un bâtiment technique recevant les engins de déneigement de la Station	Commune	1057 ca
67	Les Bréviaires	Aménagement aire de covoiturage / arrêt de bus / stationnement relais accès station	Commune	2840 ca
68	Au Tremblay	Acquisition de la scierie pour valorisation patrimoniale de la culture sylvicole	Commune	761 ca
69	Pierre-Froide	Acquisition des bois pour gestion sylvicole	Commune	10671 ca
70	Merdassier	Réalisation abri engins de déneigement	Commune	375 ca
71	Station	Entre Croix-Fry et Merdassier I Sentier piétons La Piste aux égoûts	Commune	13245 ca
72	La Croix-Fry	Foncier du garage des dameuses	Commune	2006 ca
73	Station	Réalisation Gares de Départ et d'Arrivée de la reconstruction télésiège Croix-Fry	Commune	5151 ca
74		Régularisation / Accès Chapelle Charmette	Commune	130 ca

LEGENDE

Zones Urbanisées :

- Uv - Chef-lieu du Village de Manigod (accueil de la population permanente, des équipements, des activités et services compatibles avec l'habitat)
- Uhp - Hameau du village facilement accessible à pied (accueil de la population permanente principalement)
- Uhpi - Hameau du village en assainissement individuel facilement accessible à pied (accueil de la population permanente principalement)
- Uh - Hameau secondaire (accueil de la population permanente et touristique)
- Ue - Secteur d'accueil des équipements d'intérêt collectif et des services publics
- Us - Station de Manigod (accueil de la population touristique principalement)
- Ut - Station de Manigod (secteur à vocation exclusivement touristique avec l'accueil et le développement de l'hébergement touristique et de services liés au tourisme)

Zones à Urbaniser :

- 1AU(i) - Secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation à court terme (se réferer au règlement écrit de la zone U(i) correspondante et aux orientations d'aménagement et de programmation du secteur concerné).

Zones Agricoles :

- A - Terrains et exploitations agricoles.
- Aalp - Secteur d'alpage.

Zones Naturelles et Forestières :

- N - Bois et secteurs naturels, zone à vocation de valorisation et d'exploitation des espaces naturels.
- Nse - Secteurs à fortes sensibilités environnementales, zone de préservation et de mise en valeur de la biodiversité et de milieux naturels complémentaires
- Ne - Secteurs d'accueil en zone naturelle des équipements publics ou d'intérêt collectif.
- Nh - Zone humide à préserver pour des raisons écologiques et/ou de régulation du milieu hydraulique.
- Nj - Secteur d'accueil de jardins partagés, d'espaces verts, de vergers et de promenades.

Servitudes et emplacements réservés

- Emplacement réservé pour la réalisation de logements au titre de l'article L.151-41-4° du Code de l'Urbanisme
- 5 Numéro de l'emplacement réservé

Prescriptions

- A l'intérieur du domaine skiable sont autorisés sous conditions les aménagements et équipements liés à la pratique du ski et aux loisirs de montagne 4 saisons.
- Secteur faisant l'objet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ouverture ou réouverture des milieux présentant une valeur agricole ou pastorale. Le défrichement et le pâturage extensif sont autorisés sous conditions.
- Bande de part et d'autre du cours d'eau repérée au titre de l'article R.151-34-1°
- Continuités aquatiques identifiées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme, zone de préservation et de valorisation des zones humides et de leurs connexions
- Réservoirs complémentaires de biodiversité identifiés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Boisement d'intérêt identifié au titre de l'article L.151-19 du CU. Pour les boisements situés dans le périmètre du domaine skiable, l'aspect boisé est maintenu ou reconstitué après travaux.
- Boisement écran à supprimer dans le cadre de la valorisation de la fenêtre paysagère.
- Réaménagement du stationnement avec possibilité de réalisation de box de garage en amont de la voie dans le talus existant
- Sur ce secteur est institué, au titre de l'article L.151-41-5° du CU, une servitude pour une durée maximale de 5 ans, dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global
- La délivrance du permis de construire sur cette zone est subordonée à la démolition de tout le batiment existant ou la construction est envisagée,au titre de l'article R.151-34-3°
- Périmètres immédiats et rapprochés de captage ayant fait l'objet d'une procédure de DUP ou non
- Chalet d'alpage identifié au titre de l'article L.122-11.3° du CU dans un objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard et lorsque la destination est liée à une activité professionnelle saisonnière
- Bâti identifié patrimonial au titre de l'article L.151-23 du CU, se référer au document d'orientation d'aménagement et de programmation

- Accès ou chemin agricole privé ou public, existant ou à créer. Ouvert à la circulation des engins agricoles
- Sentier piéton privé ou public, existant ou à créer, ouvert à la circulation au public : les sentiers sont entretenus et libre de toute clôture.
- Rez-de-chaussée commerciaux inscrits au titre de l'article R.151-37-3° du Code de l'Urbanisme

Renseignements divers à titre indicatif
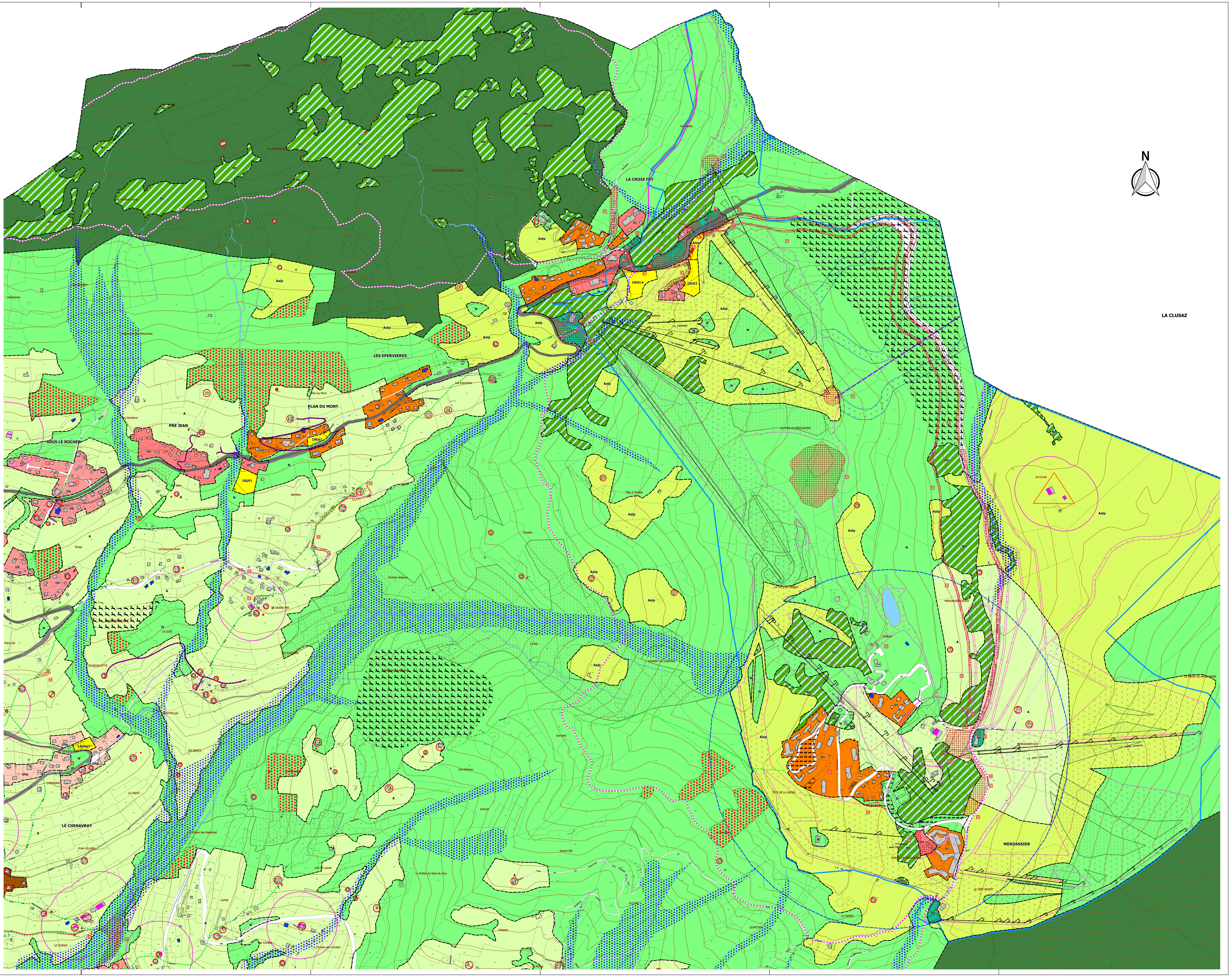
- Sentier de randonnée classé indiqué à titre indicatif.
- Piste Nordique indiquée à titre indicatif
- Remontée mécanique en projet indiquée à titre indicatif
- Remontées mécaniques, Station Manigod, existantes et projetées indiquées à titre indicatif
- Tracé du cours d'eau relevé sur la photo aérienne indiqué à titre indicatif
- Courbes de niveaux indiquées à titre indicatif
- Pistes de ski, Station Manigod, existantes et projetées indiquées à titre indicatif
- Pistes de ski en projet indiquées à titre indicatif
- Bâtiments d'élevage indiqués à titre indicatif
- Secteur de 100 mètres de recul des bâtiments d'élevage vis-à-vis des tiers indiqué à titre indicatif
- Retenue colinéaire indiquée à titre indicatif
- Périmètre de réflexion indiqué à titre indicatif
- Mise à jour du bâti indiquée à titre indicatif